

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE-UDF-SP Séance du Conseil de Ville de Delémont, le
29.05.2017

POSTULAT

~~MOTION~~ : Enterrons les places de parking...et plus si entente

Les Etats généraux de la Vieille Ville, un succès participatif, en date du 9 mai 2017, ont permis de mettre en évidence différentes attentes, parfois contradictoires, quand au développement de l'avenir. Entre ceux qui rêvent de rendre l'espace urbain à ses habitants actuels et futurs, ceux qui imaginent des espaces conviviaux et ceux qui veulent pouvoir bénéficier de parking de proximité, pour faire ses courses, travailler, aller en consultation, vivre sans se soucier des limites de temps, un compromis est difficile à trouver. Des parkings à distance, sans moyens d'en faciliter l'accès, restent dissuasifs pour les personnes âgées, à mobilité réduite, ceux qui doivent porter leurs courses ou simplement les habitants qui veulent un accès durable confortable ou utiliser leur véhicule pour aller travailler, emmener les enfants à l'école, à des activités sportives. La Ville doit rester accessible, pour une longue durée comme pour de courtes durées de shopping, aux voitures. En augmentant la convivialité, la sécurité, en limitant les nuisances sonores. La politique de développement de la population implique aussi une augmentation du trafic et des besoins prévisibles en places de parc.

Une solution de compromis serait de construire, en sous-sol, des parkings (au Château, à la Place de l'Etang par exemple), avec des possibilités de parcage de longue durée, d'abonnement économique pour les habitants, basé sur un financement combiné privé, public, citoyen. Le parking aurait plusieurs issues, rendant l'accès aisé aux commerces, établissements publics, administration et autres. Un développement de surface commerciale sous-terraines (comme au Canada !) diminuerait les nuisances sonores et le trafic routier. Des dancings ou autres établissements générant des nuisances sonores nocturnes, pourraient s'y trouver, ce qui amènerait une véritable insonorisation et permettrait aussi de prévoir des heures d'activités plus tardives.

Un concept global sous-terrain, basé sur la nécessité de la densification urbaine et la Loi sur l'aménagement du territoire, représente une vraie opportunité de compromis entre habitants et usagers de la route, automobilistes et piétons, usagers extérieurs des établissements publics et personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Communal est invité à évaluer un tel concept d'avenir et à en estimer les coûts et les modalités de financement.

Pour l'UDC-UDF-Sp De Delémont

Dominique Baettig

